



## **HOMMAGE DE L'ACA-EUROPE A L'OCCASION DU DEPART A LA RETRAITE DU PRESIDENT TJEENK WILLINK**

Monsieur le Vice-Président,  
Cher Herman,

Profitant de l'hospitalité du Conseil d'Etat des Pays-Bas pour accueillir le Conseil d'administration et le groupe de travail sur la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, piloté par votre Conseil, je voudrais vous adresser quelques paroles de remerciements pour le travail que vous avez réalisé durant plus d'une décennie au profit de notre association, dont le nouvel acronyme est « ACA-Europe » .

Si mes souvenirs sont exacts, notre première rencontre remonte à une réunion des Conseils d'Etat du Benelux et du Conseil d'Etat de France qui a eu lieu à Bruxelles le 22 novembre 1998 à l'occasion de la commémoration du bicentenaire du Conseil d'Etat de France. C'est lors de la réception au Musée des Beaux-Arts que je vous ai été présenté ; nous nous sommes entretenus d'une initiative qui venait d'être lancée par le Conseil d'Etat de Belgique et qui avait été approuvée à l'unanimité quelques mois plus tôt lors d'un Colloque à Stockholm : la création d'une association européenne des Conseils d'Etat et Cours administratives suprêmes. Vous m'avez laissé exposer mes idées, quasiment sans répondre et sans broncher mais avec ce regard pétillant qui trahissait votre intérêt, car en réalité vous étiez déjà convaincu. En effet, quelques semaines à peine après ce colloque de Stockholm, vous écriviez une lettre à feu M. Gustaaf Baeteman, Premier Président du Conseil d'Etat de Belgique, pour lui indiquer les missions qui, à la réflexion, devraient être confiées au secrétariat de la nouvelle association. Dès le départ, vous avez donc fait partie du groupe de pionniers qui était déjà à l'image de l'ACA-Europe actuelle : hétéroclite mais uni par un même enthousiasme ; il rassemblait , pour n'en citer que quelques-uns, un certain nombre de Présidents en exercice, comme Clemens Jabloner ou Pekka Hallberg, mais aussi des « anciens », tel le charmant Giovanni Paleologo qui avait participé 30 ans auparavant à la première rencontre entre les Conseils d'Etat de Belgique et d'Italie, qui a inauguré les colloques bisannuels des Conseils d'Etat et de Cours administratives suprêmes préfigurant notre association ; faisaient également partie de notre groupe, des « jeunes », comme notre brillante collègue Martine de Boitsdeffre du Conseil d'Etat de France et bien d'autres encore.

En vue de la réunion constitutive à Vienne le 10 mai 2000, vous avez établi un mémorandum commun aux Conseils d'Etat du Benelux, dans le but d'ancrer l'activité consultative des Conseils d'Etat dans les nouveaux statuts. Vous avez d'ailleurs par la suite organisé deux séminaires spécifiques à cette activité en 2004 et en 2006. Et, soit dit en passant, je pense qu'à l'avenir nous devons veiller à ne pas perdre de vue cet aspect lors nos travaux.

Après avoir assuré la Vice-Présidence de l'association de 2000 à 2002, vous en êtes devenu le Président. Vous avez à cette occasion dû composer avec ma nonchalance belge et quant à moi, j'ai appris à connaître la rigueur néerlandaise. D'emblée, vous avez annoncé la couleur : il s'agit, avez-vous écrit, « de passer d'un forum vaguement structuré, dans lequel les présidents des institutions membres se rencontraient une fois tous les deux ans de manière festive, à une association véritable, caractérisée par l'existence de relations de travail, d'activités communes régulières, ainsi que par un échange d'idées dynamique et une coopération active à plusieurs niveaux. » (Bulletin d'information, n°11, p.5)

Aidé de votre fidèle bras droit, M. Albert Heijmans, vous n'avez pas ménagé votre peine. Une de vos préoccupations majeures fut la constitution d'un secrétariat général efficace et professionnel et dans l'attente de sa mise en place, vous n'avez pas hésité à faire accomplir un certain nombre de tâches par vos propres services. Vous avez marqué de façon définitive notre association, en imposant des méthodes de travail efficaces, telles que la préparation écrite des documents de travail pour le conseil d'administration et l'assemblée générale, en imaginant de nouvelles formes d'information, telles l'édition régulière d'un bulletin d'information, dont vous avez-vous-même assuré la publication durant les premières années, en favorisant la mise sur pied de banques de données, en intensifiant les relations avec les institutions européennes, en encourageant une participation accrue des membres par l'organisation de séminaires destinés non seulement à des juges, mais aussi aux membres des services d'étude et de documentation et je pourrais multiplier les exemples.

Aux Pays-Bas, vous êtes parvenu à donner un souffle nouveau au Conseil d'Etat, cette vénérable institution, créée il y a presque 5 siècles, en 1531, par Charles Quint. A l'image de vos anciens bâtiments rénovés de façon résolument moderne, vous avez réussi, tout en gardant l'éclat et le prestige d'antan, à transformer le Conseil d'Etat en une institution à la pointe du progrès, notamment par l'instauration de nouvelles procédures qui, je n'en doute pas, sont appelées à servir de modèle à bien d'autres juridictions européennes. Ces réformes ne consistent pas simplement en l'introduction d'un management moderne ; elles sont le fruit de profondes réflexions que vous livrez notamment dans les « Considérations générales » qui introduisent tous les rapports annuels du Conseil d'Etat et qui dépassent de très loin le cadre strictement technique ou juridique. Elles expliquent aussi le grand respect dont vous jouissez dans votre pays, ainsi qu'en atteste la confiance que vous témoigne Sa Majesté la Reine et les importantes missions, telle celle d'informateur de gouvernement, dont vous avez été récemment investi.

Cet esprit, vous en avez largement fait profiter l'ACA-Europe, tout en continuant à cultiver ce qui reste le secret de sa réussite : l'amitié entre ses membres, à tel point que certains n'hésitent pas à parler de « grande famille ». En témoigne ce soir la présence non seulement de M. Jean-Marc Sauvé, Vice-président du Conseil d'Etat de France, et de M. Georges Ravarani, Président de la Cour administrative du Luxembourg, mais également de certains autres membres éminents de notre grande famille qui vous ont précédé ou succédé à la Présidence. Je veux parler de M. Clemens Jabloner, Président de la Cour administrative d'Autriche et Président fondateur de notre association, M. Pekka Hallberg, Président de la Cour administrative suprême de Finlande et M. Eckart Hien, Président honoraire de la Cour Fédérale administrative d'Allemagne, accompagnés de leurs épouses qui nous font le plaisir d'être des nôtres ce soir pour s'associer à notre hommage. Et l'on peut donc

appliquer à l'ACA-Europe, les célèbres mots de Jean Monet que vous n'avez pas manqué de rappeler en d'autres occasions : « nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes ».

Monsieur le Vice-Président, cher Herman, j'ai lu que la presse néerlandaise vous surnommait parfois le Vice-Roi des Pays-Bas. L'ACA-Europe n'étant pas une monarchie, nous ne pouvons malheureusement pas vous proposer un titre aussi prestigieux, mais il en est d'autres, plus modestes, mais peut-être plus précieux qui resteront gravés dans les annales de notre association : ceux d'ami et de modèle.

Merci pour votre travail pour l'association et bon vent à vous et à Quintus pour la nouvelle vie qui va bientôt s'offrir à vous.

Yves KREINS  
Secrétaire général